



## PROGRAMME FORMATION « ACTUALISATION EN DROIT SOCIAL »

CYCLE 2024-2025

### Présentation

Notre cycle de formation « Actualisation en droit social » permet à chaque participant de faire évoluer ses compétences dans la matière sociale.

Il suit la perpétuelle évolution du monde du travail et assure une information régulière, décryptée et assortie de solutions pratiques.



#### Objectifs

- Assurer une veille juridique sur les réformes sociales ayant des conséquences sur la gestion des relations individuelles et collectives de travail
- Se mettre à jour des dernières obligations légales et des évolutions conventionnelles de sa branche professionnelle
- Développer les conseils pratiques dans un souci de prévention des risques sociaux
- Confronter ses points de vue et obtenir des réponses pratiques aux cas concrets rencontrés
- Partager ses bonnes pratiques entre pairs



#### Contenu

Présentation des nouveautés dans les matières précitées : lois, règlements, décrets, circulaires, réponses ministérielles, jurisprudence, etc.

Chaque participant se voit adresser par voie dématérialisée les accords, avenants, et nouveautés différents à la convention collective dont relève son entreprise.

Pour les cabinets d'expertise-comptable, chaque cabinet fait le choix, en début du cycle de formation, des conventions collectives sur lesquelles il souhaite être informé (2 au maximum).

En fonction de l'actualité, un thème particulier peut être présenté, avec mise en situation pratique, études de cas, etc.

Les séances sont interactives et chaque participant peut intervenir à tout moment pour poser des questions et faire part de son retour d'expérience.

## Durée et dates des séances

Le cycle global de formation sera d'une durée de **28 heures**, réparties comme suit : 14 heures au titre de l'année 2024 et 14 heures au titre de l'année 2025.

**Date de début** : septembre 2024

**Date de fin** : juin 2025

3 heures 30 par séance de formation, **de 9h00 à 12h30**, selon le calendrier suivant (accueil des participants à 8h30 autour d'un café et de viennoiseries) :

- Jeudi 12 septembre 2024
- Jeudi 17 octobre 2024
- Jeudi 21 novembre 2024
- Jeudi 19 décembre 2024
- Jeudi 16 janvier 2025
- Jeudi 20 mars 2025
- Jeudi 17 avril 2025
- Jeudi 19 juin 2025



### PUBLIC CONCERNE

Dirigeant d'entreprise, directeur, responsable et assistant ressources humaines, directeur administratif et financier, comptable, juriste...



### MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

La formation, selon les séances, sera assurée en binôme par :

- Muriel GORGE, avocat spécialisé en Droit du travail et Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale ;
- Violaine PEYRACHE, avocat ayant pour activité dominante le Droit du travail et Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale ;
- Nathan LAVIE, juriste ;
- Caroline MARGNAC, juriste.

Un support dématérialisé reprenant les sujets et thèmes objet de la formation sera adressé aux participants préalablement à la séance de formation, au plus tard la veille de la date de formation afin de tenir compte de l'actualité la plus récente.

L'animation de la formation se déroulera à partir de ce support (vidéo projection).

Les sujets d'actualité seront autant que possibles étayés de cas concrets afin que les participants soient à même de les transposer au sein de leur entreprise.

Les participants doivent pouvoir être à même, après la formation, d'initier les nouvelles obligations évoquées lors des formations.



### LIEU DE FORMATION

La formation est proposée selon deux formules, au choix des participants :

- Soit en distanciel, sous format de visio-conférence
- Soit en présentiel dans l'Espace Conférences de l'Eparre sis 7 Rue de l'Eparre, 42000 SAINT-ÉTIENNE

**⚠ La formation du mois de décembre est organisée uniquement en présentiel.**



### TARIF

80,00 euros HT de l'heure de formation, soit **2 240,00 euros HT** pour les 8 séances.  
Pour toute inscription supplémentaire dans la même entreprise, le tarif est réduit à 70,00 euros HT de l'heure de formation, soit **1 960,00 euros HT** pour les 8 séances.



[www.antheia.fr](http://www.antheia.fr)



04.77.04.21.71



[avocats@antheia.fr](mailto:avocats@antheia.fr)

**BULLETIN INSCRIPTION**  
« ACTUALISATION EN DROIT SOCIAL »



**CYCLE 2024-2025**

**SOCIETE**

Société : .....

Adresse : .....

Ville / Code postal : .....

**PARTICIPANT**

Nom et prénom : .....

Fonctions : .....

Email professionnel : .....

Téléphone professionnel : .....

**Pour les cabinets d'expertises comptables, choix des conventions collectives dont vous souhaitez voir assurer le suivi**

1. ....

2. ....

**Lieu & organisation de la formation\***

En présentiel

En distanciel

(\* Le cabinet se réserve le droit de modifier l'organisation de la formation en cas de consignes sanitaires spécifiques ou d'impondérables.

Par ailleurs, il sera possible pour le participant d'opter, ponctuellement, pour l'autre formule (présentiel ou distanciel) sous réserve d'en informer préalablement le cabinet : [avocats@antheia.fr](mailto:avocats@antheia.fr), 72 h a minima avant la session concernée.

**Conditions générales d'inscription** : Le participant s'engage pour l'ensemble du cycle de formation, soit 28 heures, de septembre 2024 à juin 2025 réparties sur 8 matinées. L'inscription impose donc la participation au cycle complet de formation. En tout état de cause, toutes les séances sont dues et seront facturées.

Fait à .....

Le .....

Cachet de l'entreprise et signature :